

MISSIONS PARLEMENTAIRES

CORÉE : Je me suis rendue en Corée du Sud avec une délégation de parlementaires dans le but de présenter aux autorités les atouts économiques de la France. La Corée du Sud en effet, sous influence américaine cherche à diversifier ses contrats économiques. Le savoir-faire français ne les laisse pas indifférents.

ROUMANIE : Je me suis rendue en Roumanie, pays francophone pour étudier avec les autorités les difficultés qui restent à lever dans le cadre de l'entrée de ce pays dans l'union européenne. Ce pays en mutation depuis la disparition du régime communiste reste fragile et nombreux sont encore les habitants en situation de pauvreté extrême.

GRIPPE AVIAIRE : Je fais partie de la mission d'information sur la grippe aviaire qui étudie d'une part la manière de circonscrire cette maladie animale dans les pays où elle sévit depuis maintenant des mois, et d'autre part sur l'analyse du plan gouvernemental prévu au cas où une maladie humaine liée ferait son apparition. Un premier rapport, qui a pour titre « menaces de pandémie grippale : préparer les moyens » a été remis. Deux autres vont suivre. Si la vigilance à l'égard de la maladie animale doit être maintenue dans notre pays, il n'y a pas lieu de céder à la panique, ni de boycotter la viande des volailles.

OGM : A la suite de la remise du rapport, l'été dernier, marquant la fin des travaux de la mission je reste très mobilisée sur le sujet. Nous devons en effet transcrire en droit français une directive européenne datant de 2001. Mais nous devons le faire dans un souci de transparence et d'application des



Geneviève GAILLARD en compagnie des deux jeunes tibétains stagiaires

principes de précaution, de réparation et d'information. Autant de principes constitutionnalisés par la charte de l'environnement mais trahis dans le projet de loi du gouvernement que j'ai récemment divulgué et dénoncé.

TIBET : Suite au voyage d'études que j'avais effectué à Darhamsala, en Inde, pour soutenir le peuple tibétain dans sa quête de reconnaissance, j'ai accueilli deux jeunes tibétains venus à Niort, grâce à la Macif, pour étudier la faisabilité de création d'une mutuelle santé au bénéfice des tibétains en exil.

SUR LE TERRAIN EN DEUX-SÈVRES

Tous les textes que nous étudions à Paris, toutes les décisions prises par le gouvernement ont un impact sur la vie de chacun d'entre nous. Ainsi qu'il s'agisse de lois sociales, de santé, agricoles ou de textes concernant les collectivités, comme la décentralisation, voire de lois sur l'enseignement, la recherche, les médias, l'audio-visuel etc... nous devons en mesurer l'impact au niveau de nos territoires. C'est pourquoi, je suis amenée à poser de nombreuses questions écrites au gouvernement pour lever des ambiguïtés, résoudre des problèmes non pris en compte, et si nécessaire transmettre mon désaccord avec la politique actuellement menée. *Toutes mes interventions sont disponibles à mon secrétariat, sur mon site.*

Régulièrement, tout au long de l'année, j'organise avec la collaboration de l'association « Citoyens d'Abord » des réunions d'information, des rencontres...

- Réunions de bilan de mandat, à Prahecq, à Vouillé ;
- Réunions thématiques sur la fiscalité avec Didier Migaud, député socialiste, questeur ; sur l'exclusion sociale et la pauvreté avec Martin Hirsch, président d'Emmaüs France ; sur la parité avec Yvette Roudy, ancienne ministre aux droits de la femme ;
- Rencontres avec les habitants des quartiers au fil des demandes ;
- Participation à de nombreuses manifestations culturelles, sportives, associatives...
- Participation en qualité d'intervenante à des conférences.

AU QUOTIDIEN

Je reste mobilisée sur l'évolution de la présence postale et plus largement des services publics au plus près des habitants : bureau de poste de Fors, centre de tri de Niort...

J'ai donné mon point de vue aux personnes concernées, au sujet de la création d'une nouvelle zone d'activités à la Mude : « je reste opposée à ce projet, pour plusieurs raisons : des raisons tenant tout d'abord aux conditions de réalisation du projet telles qu'envisagées et des raisons tenant à l'inspiration même du projet ». Dans le courrier que j'envoie au commissaire enquêteur, j'ai eu l'occasion de développer mes visions concernant : l'économie du projet, les conséquences économiques et sociales pour le quartier du Clou Bouchet, pour les salariés des grandes surfaces et pour les consommateurs.

Concernant l'ouverture des surfaces alimentaires le dimanche matin sur la ville de Niort, j'ai demandé au préfet de veiller au maintien d'un équilibre qui ne soit pas préjudiciable à moyen ou long terme aux habitants, aux commerces de proximité et aux grandes surfaces elles mêmes.

Je me suis aussi impliquée dans la crise traversée par le Sieds, et la Camif.

J'ai réagi à l'inquiétante mortalité des poissons à La Garette, intervention pour laquelle je n'ai toujours pas reçu de réponse.

Sur sollicitation de l'Association France Adot 79, je suis intervenue auprès du Ministre de la santé pour le sensibiliser aux demandes justifiées des donneurs d'organes

J'ai demandé au Ministre de l'intérieur qu'une revue dite « trash » c'est-à-dire présentant des illustrations d'une extrême violence soit retirée de la vente aux mineurs.

J'ai sollicité auprès de l'Assemblée Nationale des subventions au bénéfice de communes de la circonscription afin de faciliter le financement de leurs projets. C'est ainsi, par exemple, que la ville de Niort bénéficie d'une aide financière pour l'opération de renouvellement urbain, que la commune de Brulain est aidée dans la réalisation de logements locatifs, que les travaux de réfection d'une salle de classe de l'école de Fors sont subventionnés. Je viens de déposer une demande de subvention exceptionnelle pour la réalisation de locaux destinés à la vie associative à Sciecq.

Enfin, toujours très sollicitée par les habitants de la circonscription, je les reçois très régulièrement à ma permanence.

FÉVRIER 2006

la lettre



de Geneviève
GAILLARD

— votre députée —

Alain MATHIEU, suppléant

édito

Les cités ghettos se sont révoltées en novembre dernier. Leur jeunesse exaspérée par le chômage, les discriminations, les inégalités auxquelles elle est confrontée n'a pas supporté les propos extrêmes d'un ministre de l'intérieur, pas plus que l'absence de mesures prises pour pallier aux difficultés qu'elle rencontre. Poussant le trait aux limites de l'acceptable le gouvernement a instauré l'état d'urgence dont le sens est porteur d'un large potentiel liberticide. Ressortir, pour traiter le ras le bol des banlieues, cette loi de 1955, promulguée au moment de la guerre d'Algérie, est un message brutal pour les jeunes : non seulement ils sont traités comme leurs grands parents, mais en plus ils sont considérés comme les ennemis de notre pays et ce, sur tout le territoire français !

NON, nous ne sommes pas en guerre et ce message à destination de certaines populations de Français me choque.

NON, les jeunes issus de l'immigration ne sont pas de dangereux terroristes.

NON, les immigrés, ne sont pas des comploteurs agissant contre les intérêts de la France.

NON, les mosquées qui permettent aux musulmans d'exercer leur culte en toute liberté ne sont pas des lieux maudits.

NON, la filiation polygame n'est pas responsable de nos difficultés, pas plus que les familles monoparentales accusées de démission et montrées du doigt ne sont à l'origine de ces événements.



À l'Assemblée Nationale

Ne nous laissons pas entraîner par ces fausses évidences. L'insécurité existe, certes, et il faut la combattre, mais la pauvreté, l'humiliation, les discriminations qui frappent des familles entières depuis des années sont en grande partie responsables de la rébellion de nos banlieues.

Face à cela, ne privilégions ni l'insulte, ni la stigmatisation, ni les mesures ultra sécuritaires, mais opposons une vraie solidarité qui règle enfin les problèmes d'école, de travail, de logement. Dans ces trois domaines, la puissance publique doit assurer une véritable égalité citoyenne.

C'est à ce prix que nous gagnerons la bataille républicaine.

Geneviève

RESSOURCE EN EAU :

Chaque fois que je le peux, je ne manque pas de rappeler à chacun d'entre nous l'impérative nécessité d'économiser l'eau, mais il est indispensable que les plus gros consommateurs que sont les agriculteurs irrigants et les industriels partagent ces préoccupations.

L'année 2006 sera difficile, ne relâchons pas nos efforts ! Je tiens à remercier le préfet des Deux Sèvres pour son engagement important dans ce dossier.

A savoir :

La quantité d'eau disponible par habitant sur la planète, va diminuer en moyenne de 1/3 dans les prochaines années. Nous devons y faire face ensemble.



Manifestation du 4 octobre 2005

Je suis à votre disposition pour vous écouter, pour tenter de répondre à vos questions... Mon travail se répartit entre le travail parlementaire et le suivi des lois au niveau national et le travail local auprès des collectivités, des associations, des particuliers...

Vous pouvez me joindre à ma permanence parlementaire ; 43, rue du 24 février à Niort

Téléphone : 05-49-77-29-40 – Télécopie : 05-49-77-29-44 • Courriel : deputee@genevieve-gaillard.com

Site Internet : <http://www.genevieve-gaillard.com>

LA DIRECTIVE " BOLKESTEIN " REVIENT ;

MOBILISONS-NOUS POUR SON ABANDON PUR ET SIMPLE !

Après le non massif de nos concitoyens au projet de Constitution Européenne nous aurions pu croire, alors que tous les partis politiques dénonçaient cette directive, qu'elle serait abandonnée. Il n'en est rien. Discutée au Parlement européen, elle risque de se voir adoptée. Comme si rien ne s'était passé depuis le printemps dernier... Restons mobilisés et exprimons ensemble notre opposition à ce texte.

Loi de finances 2006 : des choix insupportables qui vont accentuer les inégalités

En accordant des cadeaux fiscaux aux plus aisés par des réductions qui touchent les tranches les plus hautes de l'impôt sur le revenu, en réduisant le périmètre d'imposition de l'impôt sur la fortune, l'Etat se prive de recettes fiscales indispensables.

Par ailleurs, diverses mesures prises concernant la fiscalité des entreprises, privent les collectivités

territoriales de recettes pourtant nécessaires à l'accomplissement de leurs compétences.

C'est pourquoi, je me suis opposée à ce budget qui ne répond pas aux attentes de nos concitoyens. Privés d'emploi, en situation souvent précaire, leur pouvoir d'achat diminue.

Pendant ce temps, le pétrole, le gaz, l'électricité augmentent...

ANIMAUX

Victoire presque parfaite concernant la proposition de loi interdisant « l'importation et la commercialisation en France des peaux de chiens et de chats ainsi que les produits dérivés » que j'avais proposée en... 2002. Le gouvernement vient de signer un deuxième arrêté un peu plus fidèle à ma proposition de loi. Mais la protection des animaux n'est pas encore suffisante dans notre pays et le groupe d'études que je préside a encore beaucoup de travail dans ce domaine, en particulier sur le statut de l'animal.

ÉNERGIE

L'augmentation permanente des gaz à effet de serre, la diminution des quantités d'énergie fossile sont de vrais problèmes dont nous devons dès aujourd'hui anticiper les conséquences. Il convient d'ores et déjà de prendre des mesures destinées à faire des économies d'énergie, à titre individuel, mais aussi dans les collectivités et les entreprises.

Pensons-y dans notre vie quotidienne ; il en va de l'avenir des générations futures.



Geneviève GAILLARD lors d'un colloque en août 2005



Geneviève GAILLARD à la rencontre des habitants du Clou Bouchet en janvier 2006

EN BREF :

Education Nationale : Malgré des propos qui se veulent rassurants, le gouvernement ne permet pas une prise en compte sérieuse des élèves ; 1 100 emplois créés pour l'enseignement supérieur, 1900 pour la recherche... mais 2 797 supprimés pour l'enseignement scolaire !

Apprentissage à 14 ans : Si l'apprentissage est une voie de formation à développer dans notre pays, je ne pense pas que diminuer l'âge des apprentis est la garantie d'une meilleure réussite, car chacun sait que l'on a aujourd'hui de plus en plus besoin de qualification. De plus, tordre le cou à la scolarité obligatoire jusqu'à 16 ans c'est quelque part considérer le travail comme une simple occupation et refuser de prendre en compte les vrais

PROGRAMME EUROPÉEN CONTRE LES POLLUANTS CHIMIQUES REACH

Après bon nombre de scandales, amiante, Bhopal, etc... une législation sur les produits chimiques a été adoptée par le Parlement européen et validée par les députés français, malgré des lacunes que j'ai eu l'occasion de dénoncer.

Désormais, les entreprises doivent :

- évaluer les produits chimiques importés ou fabriqués en Europe ;
- rechercher pour chaque substance dangereuse des pistes pour proposer des produits de substitution.

Malgré les fortes pressions des industriels de la chimie, j'espère que nous serons, grâce à ce texte, capables de mettre, demain, des produits chimiques plus sûrs, au bénéfice des hommes, mais aussi de la compétitivité des entreprises.

besoins d'apprentissage des jeunes. L'apprentissage ne doit pas être une voie de garage !

Après le contrat nouvelle embauche, le contrat première embauche ! Attention, ces contrats rendent inéluctable la précarisation des salariés, qui seront soumis à l'arbitraire, licenciés à volonté ! Le code du travail résultat de luttes ouvrières longues et dures depuis des siècles est très largement mis à mal par ces mesures dont les générations futures risquent de faire les frais à très court terme. Je me suis opposée à ces deux mesures.

Budget de l'écologie et de l'environnement : Rapporteuse pour le groupe socialiste pour l'analyse de ce budget, j'ai dénoncé avec force le manque d'ambition flagrant du gouvernement dans ce domaine.

LES INÉGALITÉS, TOUJOURS ET ENCORE !

Dans notre département, 15 000 personnes vivent des minima sociaux, plus de 600 personnes attendent un logement social

Dans la circonscription, je me bats, au côté de l'Etat et des collectivités pour augmenter l'offre de logement social. Nous sommes tous concernés et je suis heureuse des décisions prises par la CAN et le département de s'impliquer financièrement un peu plus dans l'opération de renouvellement urbain mené par la ville de Niort et l'Opac.



Après le travail bénévole sur le chantier de restauration du Lambon (ARLA), repos et détente sont bien mérités



Geneviève GAILLARD en réunion de bilan de mandat à Vouillé, le 3 février 2006

LOI D'ORIENTATION AGRICOLE

Ce texte, contre lequel je me suis battue, va à l'encontre des agriculteurs eux-mêmes ; le caractère devenu désormais marchand des droits à paiement unique est un piège.

Comment imaginer que certains agriculteurs puissent s'enrichir sur le dos de leurs collègues en vendant ou en achetant ces droits. Drôle de solidarité ! Cette loi consacre l'abandon du défi d'une agriculture diversifiée. Avec la destruction des instruments de régulation de l'agriculture, toute l'économie agricole va entrer dans le libéralisme. Les faibles ne seront que les appâts des forts.

Ainsi, la création du fonds agricole favorise dangereusement la concentration agricole. Il rendra plus difficile l'installation des jeunes. Au résultat, seuls les plus riches, seuls ceux qui sont déjà installés, pourront reprendre les exploitations.

Face à la grande légèreté de la dimension environnementale du projet, qui n'apportait rien pour la meilleure intégration de la réforme de la PAC et de l'éco-conditionnalité, j'avais, appuyée par le groupe socialiste, présenté une série d'amendements.

Il s'agissait par exemple :

- d'affirmer, c'est le propre d'un loi d'orientation, la promotion par le gouvernement d'une agriculture durable respectueuse de la diversité biologique : **amendement repoussé !**
- de créer une commission nationale de l'agriculture durable dont la mission soit d'évaluer les outils agro-environnementaux et d'en mesurer l'impact : **amendement repoussé !**
- de créer un registre agricole public des cultures d'OGM : **amendement repoussé !**
- de créer une procédure bien précise de retrait des autorisations données aux produits phytosanitaires comme le gauchio : **amendement repoussé !**

Vous m'avez sollicitée, je suis notamment intervenue :

- sur les modalités de règlement par les résidents des établissements pour personnes âgées ;
- sur les effectifs des personnels des établissements pour personnes âgées ;
- sur les conditions de détention de nos concitoyens prisonniers ;
- sur le montant des crédits alloués aux associations d'éducation populaire, d'insertion, bref toutes les structures qui remplissent une mission d'intérêt public ;
- sur les préoccupations des personnels hospitaliers et des personnels de santé dans le cadre de la réforme de l'assurance maladie ;
- sur les inquiétudes exprimées par la fédération départementale des familles rurales ;
- sur le développement des services à la personne ;
- sur la pêche cruelle aux requins à l'île de la Réunion.